

# Présentation synthétique du projet de l'association **OBJECTIF CLIMAT**

## **Le contexte dans lequel s'inscrit notre projet :**

La croissance industrielle mondiale des 150 dernières années a induit une croissance énergétique de grande ampleur : durant les 50 dernières années, la consommation d'énergie mondiale a été multipliée par cinq alors que la population n'a que doublé. En France, la consommation d'énergie a été multipliée par trois depuis 1960.

Les conséquences de cette évolution sont les suivantes :

- **Epuisement des ressources énergétiques fossiles** : les opérateurs pétroliers avancent des échéances à court terme où la production de pétrole sera insuffisante pour répondre à la demande : 2025 pour Shell et 2020 pour Total.
- **Hausse du prix des énergies** : le prix du baril de pétrole est passé de 25\$ en 2002 à 61\$ actuellement (x2,5 en 4 ans).
- **Dérèglement climatique** : la communauté scientifique s'accorde à dire que notre mode de vie est responsable d'émissions de gaz à effet de serre provoquant une augmentation inquiétante de la température moyenne sur Terre. Le niveau d'augmentation de la température à la surface du globe (de +1,8°C à +4°C d'ici la fin du siècle) sera fonction des moyens que nous emploierons pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre<sup>(1)</sup>. Les conséquences seront dangereuses pour l'Homme et coûteuses pour l'économie : augmentation du niveau des océans, fonte des glaces, augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, baisse des rendements agricoles, famines, baisse de la biodiversité, afflux de réfugiés climatiques, surmortalité humaine, etc. Le coût de l'inaction a été évalué à 5% du PIB mondial chaque année et à plus de 20% si on intègre les effets indirects des dérèglements climatiques<sup>(2)</sup>.

En émettant chaque année plus de 550 millions de tonnes de gaz à effet de serre, la France est responsable de plus de 2% des émissions mondiales. Afin de répondre au véritable défi climatique qui s'offre à nous, le gouvernement français s'est engagé à diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre du pays d'ici 2050.

En France, la responsabilité des émissions de gaz à effet de serre se partage de façon à peu près égale entre, d'une part, les entreprises et les collectivités publiques et, d'autre part, les usages privés de l'énergie par les ménages. Les enquêtes d'opinion attestent d'une prise de conscience de plus en plus aiguë du défi à relever. Mais même lorsqu'ils sont sensibilisés aux enjeux du dérèglement climatique, les collectivités, les entreprises et les ménages sont souvent confrontés à la question de l'opérationnalité. Il ne suffit pas de vouloir agir. Encore convient-il de savoir comment le faire.

## **Présentation de l'association OBJECTIF CLIMAT**

La complexité du phénomène physique, la variété des sources émettrices et la diffusion des responsabilités (chacun émet des GES) rendent l'action complexe à mettre en œuvre. Adopter un plan intégré de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre est un projet difficile, que ce soit pour une collectivité, pour une entreprise, ou même pour un particulier. L'accompagnement par une équipe expérimentée est donc une nécessité pour ces trois catégories d'acteurs lorsqu'ils souhaitent s'engager dans une démarche de ce type.

(1) : Contribution du Groupe de travail I au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), février 2007

(2) : Stern Review Report on the Economics of Climate Change, octobre 2006

L'association de droit local **OBJECTIF CLIMAT** est le fruit de la mise en commun des compétences et des motivations d'associations régionales et locales (\*), et d'individus, tous spécialisés dans le domaine de l'énergie, de l'environnement et des déplacements doux. Elle poursuit deux objectifs :

- **Sensibiliser les citoyens à la thématique du dérèglement climatique et les accompagner dans une démarche de réduction de leurs émissions de GES,**
- **Accompagner les décideurs dans leurs choix au quotidien et leur stratégie de développement d'actions sur la question du dérèglement climatique.**

Le premier de ces objectifs constitue le cœur de cible de l'action d'**OBJECTIF CLIMAT**. Le second objectif se traduit par un nombre limité d'actions, notamment pour des raisons liées au souci de ne pas entrer dans le champ concurrentiel.

Le périmètre d'action d'**OBJECTIF CLIMAT** est régional.

Le projet porté par l'association doit permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre des personnes physiques et morales qu'elle accompagne, dans une vision globale de la problématique, en travaillant sur tous les secteurs émetteurs. En ce qui concerne les particuliers ces secteurs sont principalement les suivants : transport, habitat, alimentation, déchets, achats, loisirs.

L'association s'adresse à tous les publics : individus adultes, scolaires, collectivités, administrations et entreprises. Elle propose des services adaptés à chacun de ces publics :

1. Citoyens adultes : accompagnement dans la réduction de leurs émissions de GES, qu'ils soient intégrés au projet à titre individuel ou par l'intermédiaire de leur employeur ou de leur commune ;
2. Scolaires (collèges et lycées) : sensibilisation à la problématique du dérèglement climatique et accompagnement dans des projets de réduction de l'empreinte carbone des classes et des établissements scolaires ;
3. Entreprises et collectivités territoriales : accompagnement dans des démarches globales de réduction de leur empreinte carbone par la réalisation d'un bilan carbone® et la mise en oeuvre d'un plan d'action associé (dans la limite de deux démarches de ce type par an) ;

L'accompagnement proposé par l'association **OBJECTIF CLIMAT** porte sur :

- la diffusion régulière d'informations sur le thème de dérèglements climatiques et de l'effet de serre,
- le diagnostic des émissions des citoyens et des structures participantes à l'aide de l'outil Bilan Carbone® de l'ADEME,
- le suivi des émissions par l'intermédiaire d'indicateurs,
- le conseil individualisé pour la réduction des émissions,
- la mise en relation avec les autres citoyens engagés dans la démarche et les professionnels pouvant apporter des conseils et solutions adaptés,
- l'organisation régulière d'évènements autour de la thématique.

Concernant les particuliers qui s'engagent dans la démarche proposée par **OBJECTIF CLIMAT**, l'objectif ultime de l'association est d'atteindre une division par 4 de leurs émissions d'ici 2050.

(\*) ALTER ALSACE ENERGIES, ALSACE QUALITE ENVIRONNEMENT, ECO-CONSEIL, COMITE D'ACTION DEUX ROUES DU BAS-RHIN, ASSOCIATION DES RESIDENTS ET AMIS DU NEUDORF.